

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Mademoiselle : Bintou COULIBALY

Né(e) le: 20/8/2008 **à:** Bamako

Fille de : Mama COULIBALY et de Diahara BERTHE

Académie : BAMAKO RIVE GAUCHE

Etablissement : LT

N°Place : 73

Statut: Régulier

Série : Génie Civil (STI-GC)

Mention : ASSEZ-BIEN

est déclarée admise au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 88808 / STI / 2025 / CNECE



Bamako, le 25/07/2025
Le Directeur,

Zeïnou Agouissa MAÏGA

P.P.E.S.G

ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat **N°88808 / STI / 2025 / CNECE**, délivrée à mademoiselle **Bintou COULIBALY** née le **20/8/2008** à **Bamako**, **est authentique.**

L'intéressée a été déclarée **admise** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2025** avec la mention **ASSEZ-BIEN**, sous le numéro de place **73**, au lycée **LT** de BAMA KO RIVE GAUCHE, de la série **Génie Civil (STI-GC)**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 25/07/2025
Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA
P.P.E.S.G